CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA CREUSE

Réunion du vendredi 10 février 2017

L'Assemblée départementale s'est réunie à seize heures cinquante, sous la présidence de Mme Valérie SIMONET, Présidente.

Mme la Présidente procède à l'appel nominal.

Sont présents : Mmes Marie-Christine BUNLON, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, MM. Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Gérard GAUDIN, Bertrand LABAR, Patrice MORANÇAIS, Mme Hélène PILAT, M. Jérémie SAUTY, Mme Valérie SIMONET, M. Nicolas SIMONNET et Mme Marie-Thérèse VIALLE.

Sont excusés : Mme Annie CHAMBERAUD, M. Laurent DAULNY et Mme Catherine GRAVERON.

Sont absents : MM. Guy AVIZOU, Philippe BAYOL, Mme Pauline CAZIER, M. Jean-Baptiste DUMONTANT, Mmes Marie-France GALBRUN, Agnès GUILLEMOT, M. Eric JEANSANNETAS, Mme Marinette JOUANNETAUD, MM. Jean-Luc LEGER, Etienne LEJEUNE, Jean-Jacques LOZACH, Mmes Armelle MARTIN, Nicole PALLIER et Isabelle PENICAUD.

Mme LA PRESIDENTE. – Je constate que le nombre requis de Conseillers départementaux présents en cet instant n'est pas suffisant pour respecter les règles de quorum.

Nous ne tiendrons donc pas cette assemblée plénière consacrée au vote du budget primitif 2017 de la collectivité.

Je tiens à vous rappeler, mesdames, messieurs les élus, que le débat d'orientations budgétaires s'est déroulé le 16 décembre 2016. Nous devons respecter le Code général des collectivités territoriales qui nous impose de tenir la séance consacrée au vote du budget primitif de la collectivité dans les deux mois suivant la date de la séance plénière dédiée au débat d'orientations budgétaires. Aussi, je fixe la date d'examen du budget et des rapports qui lui sont annexés au mercredi 15 février 2017, à quatorze heures.

Nous faisons partir les convocations dès ce soir.

Je vous remercie et à mercredi prochain !

La séance est levée.

(La séance est levée à seize heures cinquante-cinq.)